



LES FORMATIONS AUX METIERS DU CHEVAL EN PACA

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



FILIERE CHEVAL PACA

**Maison des Sports
809, Bd des écureuils
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tel: 04 92 97 49 68
Fax: 04 92 97 46 78**

Email : contact@filierechevalpaca.com



SE FORMER AUX METIERS DU CHEVAL EN PACA

Avec une croissance annuelle de près de 10%, la filière équestre se porte plutôt bien en région PACA et attire de nombreux jeunes, dont près de la moitié de jeunes filles, qui souhaitent pouvoir concilier passion du cheval et vie professionnelle.

Le marché de l'emploi qui offre des dizaines de métiers, directement au contact ou non des équidés, réclame une main d'œuvre hautement qualifiée, capable de s'adapter aux tailles des entreprises qui vont des EURL à un seul salarié jusqu'aux plus grandes.

Récemment les diplômes et certificats permettant d'accéder à l'enseignement et l'animation, ont subi un sérieux lifting avec l'arrivée du BPJEPS de niveau IV (équivalent au BAC) et d'un DEJEPS de niveau III (équivalent BTS/DUT) ainsi que l'apparition du CQP ASA, titre homologué par la ministre de l'emploi. Il est possible en région PACA d'avoir accès à bon nombre de formations qui seront détaillées par type dans les pages suivantes : l'enseignement et l'animation, l'encadrement fédéral, le monde agricole, celui des courses, autres...

SOMMAIRE

- Formations Jeunesse et Sport	P 3
- Animation (BAPAAT)	
- Enseignement (BPJEPS)	
- Capacités Equestres Professionnelles (CEP)	P 5
- Certificat de Qualification Professionnelles (CQP ASA)	
- Formations fédérales	P 8
- Techniciens fédéraux	
- Encadrement bénévole (BAP, ATE, GTE)	
- Formations Agricoles	P 10
- Soigneur d'équidés	
- Soigneur Aide Animateur	
- Eleveur Equin	
- Maréchal Ferrant	
- Formations des Courses	P 13
- Lad- Jockey / Lad- Driver	
- Jockey / Driver	
- Garçon de Voyage	
- Premier garçon	
- Assistant Entraîneur	
- Entraîneur	
- Autres	P 15
- Osteopathe Equin	
- LEXIQUE	P 16



L'ANIMATION, L'ENSEIGNEMENT

LES FORMATIONS JEUNESSE ET SPORTS

1/ Brevet d'Aptitude Professionnelle aux fonctions d'Assistant d'Animateur Technicien (BAPAAT)

- **Définition du métier** : Le BAPAAT est le premier diplôme d'accompagnement avec le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Ce diplôme doit être considéré comme une base permettant de s'orienter vers beaucoup d'activités. Il permet l'encadrement contre rémunération de l'activité équestre

- **Diplôme** : Ce diplôme de niveau V est commun au secteur socioculturel et sportif. Il représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles. L'entrée en formation est possible dès 16 ans.

- **Emploi** : Travail sous la responsabilité d'un BEES 1 ou BPJEPS. L'effectif des enfants ne peut être supérieur à 8. Formation en alternance, le BAPAAT pour l'équitation comprend 2 supports techniques (accompagnement de randonnée équestre et poney).

CONTACTS :

Poney Club le Faré
Route des Aubes
13400 AUBAGNE
Tel : 04.42.82.11.61



CFA Louis Giraud
310, Chemin de l'hermitage
Hameau de Serres
84208 CARPENTRAS Cedex
Tel : 04.90.60.80.96

2/ Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Activité Equestre (BPJEPS)

Créé en 2003, le BP JEPS est le sésame pour devenir « moniteur d'équitation ».

- **Définition du métier** : Cet enseignant équestre professionnel est nommé couramment « moniteur ». Il est un cadre de l'équitation. Il assure le contrôle et le dressage des chevaux de club, assure tous les soins, et sait reconnaître un cheval en bonne santé. Il accompagne la mise en selle des clients et leur donne un enseignement équestre. Il a en charge l'animation de ces groupes. Il est responsable de la sécurité des animaux et de ses clients, des publics dont il a la charge. Il exerce en autonomie son activité, est responsable au plan pédagogique et gère le projet d'activité inscrit dans le projet de la structure qui l'emploie.

- **Diplôme** : le BPJEPS Activités Equestres comporte 5 mentions différentes (Equitation, tourisme équestre, attelage, équitation western, équitation travail et tradition) c'est un diplôme de niveau IV (niveau permettant l'enseignement de cours d'équitation en toute autonomie) qui peut se passer en formation initiale ou en formation continue par alternance. Il remplace le BEES1 et atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

CONTACT :

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
Technopole de Château Gombert
160, avenue Albert Einstein
CS 90002
13453 MARSEILLE Cedex 13
Tel : 04.88.08.91.00
Fax : 04.88.08.91.01
Email : dr013@jeunesse-sports.gouv.fr
Site : www:mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr



BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (Activités Equestres)

Centres de formation au BP JEPS Activités Equestres

BPJEPS « AE » mention Equitation :

CFA Louis Giraud	04.90.60.80.96	cfa.carpentras@educagri.fr
Equisud Formation	04.90.85.83.48	www.cheval-avignon.com moya@cheval-avignon.com
CFPPA de Digne/Carmejane	04.92.34.60.56	cfppa.digne@educagri.fr
Prépa-Sports	04.42.90.57.08	sprepa@aol.com
CFC Arles / CFA Futurosud	04.90.91.25.28	cfc-equitation@arles.cci.fr
CEFTER PACA	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr
Stade Equestre du Centaure	04.94.59.65.98	stadeequestre@yahoo.fr
Club Hippique Aix Marseille	04.42.20.18.26	xavier@cham-aix.com
Kheops-Infra	06.12.04.66.35	kheops@free.fr www.infa-formation.com
Centre Equestre d'Istres	04.42.56.10.87	regie.ledeven@wanadoo.fr
Centre Equestre de Villeneuve Loubet	04.93.20.99.64	alex.baron@live.fr
CFA d'Antibes	04.92.91.30.00	cfa.antibes@educagri.fr
C.Equestre les collets rouges Vitrolles	04.42.89.29.93	colletsrouges@yahoo.fr

BPJEPS « AE » mention Tourisme Equestre :

Odelvar-CFA Futurosud	06.22.01.35.59	sophie.flament@odelvar.com
CFPPA de Digne/Carmejane	04.92.34.60.56	cfppa.digne@educagri.fr
CAP-TER Formations	04.90.23.16.92	CapTerFormation@aol.com
CE La Grenouillère	04.90.97.90.22	grenouillere.cheval@wanadoo.fr
CEFTER PACA	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr

BPJEPS « AE » mention Equitation Western :

CEFTER PACA	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr
-------------	----------------	------------------------

BPJEPS « AE » mention Equitation de Tradition et de Travail

Equisud Formation	04.90.85.83.48	www.cheval-avignon.com moya@cheval-avignon.com
-------------------	----------------	---

Contact C.T.R. : Mr Christian PAULEVE

E-mail: equestre.paca@free.fr

Site : www.equestre.paca.free.fr





LES EQUIVALENCES

Pour obtenir le BPJEPS, il faut réussir chacune des 10 UC constituant ce diplôme. Certains diplômes permettent des équivalences d'une partie des UC et/ou des exigences préalable à l'entrée en formation du BPJEPS

DIPLOMES DE L'AGRICULTURE

- BEPA Activités Hippiques : entraînement du cheval de compétition : Test d'entrée BP mention ÉQUITATION si note supérieure ou égale à 12 à l'épreuve du 1er groupe de mise en situation professionnelle ET à l'épreuve F du 2ème groupe
- BAC PRO : équivalence UC1-UC2-UC3
- BAC PRO CGEA Production du cheval : Test d'entrée BP toute mention + équivalences UC1-UC2-UC3- UC5-UC7
- Les titulaires d'un BP JEPS Activités Equestres bénéficient d'une équivalence pour les UCG 1, UCP 6, UCTA 6 et 1 UCARE.

BE1 (dont TC)

Rappel : Livret de formation BE1 = Équivalence "Test d'entrée + Exigences préalables à la mise en situation pédagogique" du BP de la mention "ÉQUITATION"

- TRONC COMMUN : UC1 - UC2 - UC3
- Note supérieure ou égale à 10 au groupe TECHNIQUE (général+optionnel) = UC9 de la mention correspondant à l'option présentée (équitation/DR-CSO-CCE ou attelage ou tourisme équestre)
- Note supérieure ou égale à 10 au groupe PÉDAGOGIE (général+optionnel) = UC5-UC6 et UC8 de la mention correspondant à l'option présentée (équitation ou attelage ou tourisme équestre)
- Note supérieure ou égale à 10 au groupe THÉORIE (général+optionnel) = UC7
- Note supérieure ou égale à 10 dans un des groupes optionnels (technique optionnelle ou pédagogie optionnelle ou théorie optionnelle) = "Test d'entrée + Exigences préalables à la mise en situation pédagogique" du BP de la mention correspondant à l'option présentée (équitation ou attelage ou tourisme équestre)

BP JEPS

- Les titulaires d'un BP JEPS Activités Equestres bénéficient d'une équivalence pour les UCG 1, UCP 6, UCTA 6 et 1 UCARE du BP REA



LES EQUIVALENCES

BAPAAAT

- équivalence "Test d'entrée + Exigences préalables à la mise en situation pédagogique" du BP de la mention correspondant au support présenté (équitation/PONEY ou tourisme équestre/RANDONNÉE ÉQUESTRE)
- équivalences UC5-UC6 du BP"AE"

BAP

- équivalence "Test d'entrée + Exigences préalables à la mise en situation pédagogique" du BP de la mention ÉQUITATION
- équivalences UC5-UC6 du BP"AE"

ATE

- équivalence "Test d'entrée + Exigences préalables à la mise en situation pédagogique" du BP de la mention TOURISME ÉQUESTRE
- équivalences UC5-UC6 du BP"AE"
- équivalence UC9 de la mention TOURISME ÉQUESTRE

GUIDE TOURISME ÉQUESTRE

équivalence BPJEPS Mention TOURISME ÉQUESTRE si expérience professionnelle de 2 ans.



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLES (CEP) LES DIPLOMES DE LA PROFESSION

La Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi des Etablissements Equestre ou CPNE-EE vous propose des formations qualifiantes dès l'âge de 14 ans.

Vous pourrez accéder à la formation professionnelle à travers les capacités équestres professionnelles ou CEP.

Il existe trois différents niveaux de CEP correspondant aux besoins des entreprises équestres d'entretenir et d'améliorer la cavalerie proposée au public :

- la **CEP 1** qui est nécessaire à l'entrée en formation pour le Certificat de Qualification Professionnelle ou CQP.
- La **CEP 2** qui correspond au niveau des exigences préalables pour l'entrée en BPJEPS
- La **CEP 3** qui correspond au niveau de l'UC9 ou épreuves pratiques du BPJEPS

Les CEP 2 et 3 sont déclinés en 2 mentions : Equitation et Tourisme Equestre.

Elles sont acquises lors de la présentation devant jury de tests techniques (à cheval, à pied autour du cheval, de connaissance des soins et de manipulation des équidés).

L'accès à l'emploi se fait par le biais du Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Soigneur Animateur ou **CQP ASA**. Il figure dans la convention collective et constitue donc une porte d'entrée dans le monde du travail.

Il existe deux CQP ASA, une version équitation et une version Tourisme équestre.

L'animateur soigneur assistant exerce le métier couramment appelé assistant, sous contrôle de l'enseignant titulaire du BPJEPS activités équestres ou du BEES équitation (maintenant équivalent au BPJEPS), ou du guide de tourisme équestre (pour la mention tourisme équestre).

Il participe à l'entretien des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements ainsi qu'à l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète).

Ces qualifications ont été définies par la concertation entre représentants d'employeurs et représentants de salariés.

Toutes les informations sont disponibles sur le site

www.cpne-ee.org

Vous y trouverez les contenus, les formateurs, les tuteurs, les dates des sessions d'examen et bien d'autres informations encore, et ceci pour toute la France.



.LES FORMATIONS FEDERALES

La FFE propose différentes formations permettant l'intervention au sein des circuits de compétition des différentes disciplines équestres, par l'obtention d'un statut de Technicien fédéral et par l'encadrement (désormais rémunérées) de certaines activités (poneys, tourisme équestre).

1/ LES TECHNICIENS FEDERAUX :

- **Mission** : les techniciens fédéraux exercent leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité dans le respect des règlements édictés par la FFE. Un technicien Fédéral est un membre du jury désigné pour contrôler une épreuve ou un concours. Le nombre et la catégorie de techniciens à désigner pour une épreuve ou un concours national sont fixés dans le Règlement fédéral, « disposition spécifiques » des disciplines.

- **Statut** : Il existe différents statuts nationaux : juge, arbitre, chef de piste, commissaire au paddock. Il existe 8 niveaux de techniciens : club, national 4, national 3, national 2, national 1, candidat international, international, international officiel.

- **Conditions** : l'âge minimum des juges est de 18 ans. Les mineurs à partir de 14 ans peuvent juger en épreuves club sous la responsabilité d'un technicien fédéral qualifié. Ces statuts sont délivrés par validation des CRE ou de la FFE sur présentation de dossiers faisant état notamment de la participation à des formations habilitées, l'expérience acquise lors des compétitions et parfois l'obtention d'épreuves techniques et théoriques.

2/ LES FORMATIONS D'ENCADREMENT

APB – Animateur Poney Bénévole

- Il s'adresse à des personnes désireuses de s'investir particulièrement dans l'animation de plus jeunes et plus débutants qu'eux
- Licence pratiquant en cours, Galop 5 minimum, 14 ans et +
- 120H de stage pratique d'animation et d'observation en club
- Il donne droit à 10 pts de bonification pour l'obtention du BAP
- Allègements partiels possibles : 17 ans révolus ou Galop 7 ou BAFA ou ATE

→ Formation dispensée dans un Poney Club adhérent à la FFE sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant d'équitation.

CFEE—Certificat fédéral d'encadrement éducatif

Le CFEE s'adresse à des personnes majeures en cours de formation pour le titre d'Animateur Poney et titulaires d'une licence FFE 2010. Le CFEE est un **pré-requis** pour s'inscrire à l'examen si le candidat n'est pas détenteur du stage théorique du BAFA.

formations professionnelles : BAP – ATE

Depuis le 13 novembre 2009 BAP, ATE sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

L'ATE est un titre à finalité professionnel de niveau IV qui permet d'accompagner et de conduire des randonnées équestres en autonomie dans tout établissement dans le cadre de parcours identifiés.

Le BAP est un titre professionnel de niveau V qui permet d'initier au poney dans tout établissement sous l'autorité d'un titulaire du BEES 1 activités équestres, mention équitation, ou du BEES 2 activités équestres, ou du BPJEPS activités équestres toutes mentions.



BAP – Brevet Animateur Poney

- Rôle d'animateur à titre bénévole ou professionnel
 - Valide les compétences à l'encadrement des activités pédagogiques dans les poney clubs
 - 18 ans et +, Galop 5 + PSC1 au moment de l'examen+BAFA ou CFEE
 - 3 modules de 70H chacun
 - Stage d'animation et d'observation en poney club de 300H minimum
- Formation dispensée par un Poney Club agréé BAP par la FFE

ATE – Accompagnateur Tourisme Equestre

- Accompagnement et conduite de randonnées équestres à toute saison dans tout établissement dans le cadre d'itinéraires et d'étapes aménagés et reconnus (en assurant à la fois la sécurité et l'agrément des cavaliers ainsi qu'un emploi rationnel des chevaux)
 - Niveau Galop 6 pleine nature ou Galop 6Cavalier ou degré 2 cavalier ou degré 2cavalier de tourisme équestre, 18 ans révolus+7jours de randonnées minimum dont 4 sans retour à la base attestés dans son carnet fédéral ou apr un club affilié.+PSC1 ou AFPS
 - 300H minimum de formation pouvant s'étaler de 3 mois à 2 ans max découpées en 5 modules
 - 300H de stage pratique professionnel
- Test d'entrée et Session d'examen organisés par le CRTE
 → Formation dispensée par un centre TE agréé par le CNTE

Equivalences

Equivalences BPJEPS :

- BAP : Exigences préalables à l'entrée en formation UC 5 et 6
- ATE : Exigences préalables à l'entrée en formation UC 5 et 6, UC 9 mention tourisme équestre

Equivalences COP ASA :

- BAP : UC 1 Théorie, UC 2 Accueil et soins, UC 3 Pratique à cheval mention Equitation, UC 4 Pédagogie mention Equitation support poney
- ATE : UC 1 Théorie, UC 2 Accueil et soins, UC 3 Pratique à cheval mention Tourisme Equestre, UC 4 Pédagogie mention Tourisme Equestre

CONTACTS :

COMITE REGIONAL D'EQUITATION de PROVENCE

298, avenue du Club Hippique
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tel : 04.42.20.88.02
 Fax : 04.42.52.97.32
 Email : creprovence@wanadoo.fr
 Site : www.provence-equitation.com



COMITE REGIONAL D'EQUITATION de COTE D'AZUR

COTE D'AZUR



Maison régionale des sports
 809, boulevard des écureuils
 06210 MANDELIEU
 Tel : 04.92.97.46.77
 Fax : 04.92.97.46.78
 Email : crecotedazur@yahoo.fr
 Site : www.cotedazurequitation.org



LES FORMATIONS AGRICOLES

L'enseignement agricole propose 2 parcours d'études conduisant à des diplômes orientés vers les métiers du cheval : la filière professionnelle et la filière technologique.

La filière professionnelle permet de décrocher des diplômes qui ont pour principale vocation l'insertion directe dans la vie professionnelle (diplômes de niveau V type CAPA ou BEPA) et qui débouchent sur des postes d'ouvriers qualifiés dans les entreprises équestres.

La filière technologique offre la possibilité d'accéder au Bac professionnel et, dans la continuité des études, au BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ouvrant la porte aux jeunes ayant des capacités scolaires, aux métiers de l'encadrement et de conseil (association de races, élevage...) notamment.

1/ LE SOIGNEUR D'EQUIDES : (CAPA)

- **Définition du métier** : Le soigneur d'équidés (anciennement Palefrenier Soigneur) est très important dans la vie du cheval puisqu'il va en assurer le quotidien, son bien-être, son confort. Le soigneur est un employé salarié dans une exploitation d'élevage, un centre équestre ou dans tout secteur de la valorisation des équidés. Il a pour mission l'entretien des écuries, des bâtiments. Il effectue son travail sous la responsabilité de ses supérieurs hiérarchiques. Il connaît les caractéristiques d'un cheval en bonne santé et il est capable de vérifier que tout se passe bien dans son écurie. Il gère l'alimentation, les soins, l'évolution des stocks et tient à jour les documents d'enregistrement des équidés. Il participe à l'entretien du matériel utilisé par les chevaux et il peut effectuer quelques réparations sur son lieu de travail ou éventuellement du transport.

- **Diplôme** : Ce diplôme de niveau V permet l'entrée dans la vie professionnelle comme ouvrier qualifié.

- **Emploi** : on accède à des emplois de cavalier-soigneur avec le CAPA Soigneur d'équidés. Poursuite d'études vers le BEPA Activités hippiques ou le BAPAAT.



2/ SOIGNEUR AIDE-ANIMATEUR : (BEPA) support Sports équestres ou Tourisme Equestre

- **Définition du métier** : Salarié polyvalent capable d'assurer d'une part, et pour l'essentiel de son activité, les soins et l'entretien d.F.A.e la cavalerie et des installations et d'autre part en complément de son activité de soigneur, l'aide à l'animation de groupes. Ces deux activités se complètent dans le travail quotidien d'un établissement équestre. Il soigne et travaille les équidés, participe à l'accueil des publics et à l'animation de groupes. La réalisation de l'accueil et de l'aide à l'animation se fait toujours sous la responsabilité d'une personne titulaire d'un BP JEPS ou d'un BEES;

- **Diplôme** : BEPA Soigneur Aide Animateur support Sports équestres ou Tourisme Equestre

- **Emploi** : La réalisation de l'accueil et de l'aide à l'animation se fait toujours sous la responsabilité d'une personne titulaire d'un BP JEPS ou d'un BEES;
Possibilité de poursuivre les études vers le BAC PRO Conduite et gestion d'une exploitation agricole, ou Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)



3/ ELEVEUR EQUIN :

- **Définition du métier :** l'éleveur est un responsable d'exploitation d'élevage dont la spécialité est le cheval. Il peut être employé dans une exploitation dont il n'est pas forcément propriétaire. Il produit, transforme et commercialise les produits de son exploitation. Il gère et prend les décisions qu'il convient. Il gère les aspects sociaux de son exploitation. Il doit avoir de bonnes qualités de gestionnaire.

- **Diplôme :**

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Conduite et Gestion d'une exploitation Agricole
(option élevage et valorisation du cheval)

Certificat de Spécialisation « Education et travail des jeunes équidés »

- **Emploi :** ouvrier qualifié dans les centres équestres et en élevage



CONTACT :

C.F.A. Louis Giraud
Chemin de l'hermitage
BP274
84208 CARPENTRAS Cedex
Tel : 04.90.60.80.96
Fax : 04.90.60.13.44
Email : cfa.carpentras@educagri.fr
Site : campus.louisgiraud.online.fr

DIPLOMES :

Préparés en alternance sur deux ans par la voie de l'apprentissage :

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) Soigneur d'équidés

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEP) Activités Hippiques : Soigneur Aide Animateur

Baccalauréat Professionnel en 3 ans Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)

Option : Elevage et production du cheval

Certificat de Spécialisation (CS) « Education et Travail des Jeunes Equidés » (projet)



4/ MARECHAL FERRANT :

- **Définition du métier** : Spécialiste du pied, le maréchal ferrant est un maillon indispensable au bien-être et à la bonne santé du cheval tout au long de sa vie de travail. C'est un artisan dont le métier consiste à ferrer les pieds des chevaux et autres équidés et de s'occuper de leur parage.

- **Diplôme** : BEPA Activités Hippiques—spécialité Maréchalerie

- **Emploi** : Un maréchal-ferrant peut exercer en tant que salarié ou en tant qu'artisan indépendant.



Contact :

C.F.P.A. de AIX-VALABRE
5065, route de Gardanne
13548 GARDANNE
Tel : 04.42.58.46.41
Fax : 04.42.58.46.67
Email : cfppa.aix-valabre@educagri.fr

Enseignement agricole
Formations grandeur nature





LES COURSES



Le monde des courses est un secteur économique dynamique. En France, 52 000 personnes travaillent au contact du cheval. Sur l'ensemble du territoire, cinq écoles (dont une en PACA) délivrent dès 14 ans, en alternance, sous statut scolaire ou d'apprentissage, des diplômes d'Etat qualifiés et un emploi à la clé.

1/ LAD-JOCKEY / LAD DRIVER :

- **Définition du métier :** Il assure les soins aux chevaux et participe à leur entraînement pour les courses sous la responsabilité de l'entraîneur. Fonctions occupées : travaux courants d'écurie, soins aux chevaux, alimentation, litière. Participation à l'entraînement des chevaux de course de galop (cavalier d'entraînement) ou de trot (lad-driver). Il entretient les harnachements et le matériel. Accompagne et transporte des chevaux aux courses. Il est salarié d'une écurie de course.

- **Diplôme :** Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) de Lad-Jockey ou de Lad-Driver. Certificat de niveau V, accessible après une formation d'un an.

- **Emploi :** le CAPA vise à l'insertion professionnelle, mais il permet de poursuivre des études (BEPA activités Hippiques, Baccalauréat Professionnel de production du cheval) Les emplois possibles avec ce diplôme sont ceux de Jockey, de driver ou d'entraîneur.

2/ JOCKEY ou DRIVER :

- **Définition du métier :** Il monte ou drive lors des réunions de course pour le compte de propriétaires différents (5 à 6 par jour), soit au trot (attelé ou monté), soit au galop (plat ou obstacle). La licence de monte est obligatoire (délivrée par France Galop et Cheval Français).

- **Diplôme :** Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAPA) de Lad-jockey ou de Lad-Driver

- **Emploi :** Cet emploi peut aboutir plus tard à l'emploi d'entraîneur ou de premier garçon. C'est un métier très compétitif exercé par un nombre restreint de personnes.

3/ GARCON DE VOYAGE :

- **Définition du métier :** Il accompagne le cheval aux courses et le soigne pendant le déplacement. Il planifie et réalise le convoyage, il accompagne le cheval dans tous ces déplacements, il surveille les bonnes conditions de transport, d'accueil, et d'hébergement. Il toilette, prépare et marche les chevaux. Il s'occupe des démarches administratives sur les hippodromes. Il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

- **Diplôme :** aucun diplôme spécifique. CAPA Lad Jockey ou BEPA. Le permis de conduire les véhicules poids lourd est conseillé.

- **Emploi :** le salarié peut accéder à l'emploi d'entraîneur.



LES COURSES

4/ PREMIER GARÇON :

- **Définition du métier** : Le premier garçon veille à la bonne marche de l'écurie, gère l'alimentation et les soins aux chevaux. Il coordonne le travail diligenté par l'entraîneur et met en œuvre le planning de la journée. Il remplace l'assistant entraîneur en son absence. C'est le chef du personnel, il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

- **Diplôme** : aucun diplôme spécifique puisque cette activité est une extension d'autres métiers. (CAPA de Lad Jockey ou CAPA de Lad Driver).

- **Emploi** : Le salarié peut accéder à l'emploi d'entraîneur.

5/ ASSISTANT ENTRAINEUR :

- **Définition du métier** : Il assiste l'entraîneur. Il s'occupe de la gestion des tâches administratives et représente l'entraîneur sur les hippodromes. il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

6/ ENTRAINEUR :

- **Définition du métier** : Le travail de l'entraîneur de cheval de course est important dans la mesure où ce professionnel est celui qui connaît le plus le cheval. Il le soigne et assure son entraînement. On peut devenir chef d'entreprise avec ce métier. Les propriétaires lui confient leurs chevaux et comptent sur son rôle de conseiller. De nombreuses compétences sont indispensables : technicien, soigneur, spécialiste des courses, être capable de gérer la carrière d'un cheval, posséder des relations humaines. L'entraîneur est rémunéré par les pensions des chevaux qu'il entraîne. Il reçoit un pourcentage sur les gains acquis dans les courses de chevaux. Il gère l'écurie, le personnel, le matériel et les relations avec les propriétaires. Il planifie et met en œuvre l'entraînement et l'engagement des chevaux dans les épreuves.

- **Diplôme** : BAC PRO CGEA, BEPA Activité Hippique, cavalier d'entraînement, lad driver et lad jockey.

- **Emploi** : L'accès à tous les emplois de soins ou d'entraînement. La demande d'une licence d'entraîneur public est indispensable. (délivrée par France Galop et Cheval Français).

CONTACT :



**L'ECOLE DES COURSES HIPPIQUES
A.F.A.S.E.C**
Centre d'entraînement des plaines de l'Arbois
7770, chemin départemental 60 A
13480 CABRIES
Tel : 04.42.22.41.45
Mail : ccorfdir@afasec.fr
Site : www.afasec.fr



DIPLOMES :

4ème et 3ème Agricoles
Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) Lad-Jockey et Lad-Driver
par la voie scolaire
Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA) Lad-Jockey et Lad Driver
par la voie de l'apprentissage



AUTRES FORMATIONS

OSTEOPATHIE EQUINE

L'Institut de Recherche et d'Application Techniques aux Energies du vivant, a été créé en 1992 dans le Sud de la France. Il a pour but l'exploration des écosystèmes et l'étude globale du fonctionnement du vivant.

Il est animé par Christian BONNAUD (fondateur et enseignant) diplômé de l'école vétérinaire de Maison Alfort et possède un doctorat d'état de la faculté de médecine de Paris Sorbonne.

La formation vise à l'acquisition de savoir faire en ostéopathie équine et à l'étude d'un programme scientifique donnant à l'élève le cadre de référence indispensable à la compréhension des ses actions et à une auto-critique constructive.

A l'issue de cette formation est délivré un certificat d'aptitude à la mise en œuvre de techniques de soins en ostéopathie équine.

Contact :

**Institut de Recherche et d'Applications Techniques aux Energies Vivantes
IRATEV
Domaine Der avel
13660 ORGON
04.90.73.15.64**



LEXIQUE

AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours
APB : Animateur Poney Bénévole
ATE : Accompagnateur de Tourisme Equestre
BAC PRO : Baccalauréat Professionnel
BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle aux Fonctions d'Assistant Animateur Technicien
BAP : Brevet d'Animateur Poney
BE : Brevet d'Etat
BEES : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
BEPA : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles
BP : Brevet Professionnel
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BP REA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole
BTSA : Brevet Technicien Supérieur Agricole
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CCE : Concours Complet d'Equitation
CEP : Capacités Equestres Professionnelles
CGEA : Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
CNTE : Comité National de Tourisme Equestre
CRE : Comité Régional d'Equitation
CRTE : Comité Régional de Tourisme Equestre
CSO : Concours de Saut d'Obstacles
CTR : Conseiller Technique Régional
CQP ASA : Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Soigneur Animateur
DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
DR : Dressage
FFE : Fédération Française d'Equitation
GTE : Guide de Tourisme Equestre
PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1
UC : Unité Capitalisable
UCG : Unité Capitalisable Générale
UCP : Unité capitalisable professionnelle
UCT : Unité capitalisable technique
UCARE : Unité Capitalisable Adaptation Régionale à l'Emploi



Filière Cheval PACA